

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

QUALIOPI – SOUS-CRITÈRE 2.3 Procédé de positionnement des bénéficiaires

Je soussigné(e), _____, agissant en qualité de _____ pour _____ l'établissement _____, atteste sur l'honneur que l'établissement met en œuvre un procédé de positionnement des candidats avant ou au début de leur parcours de formation.

1. Objectif du positionnement

Le positionnement a pour objectif d'identifier les besoins du candidat afin de proposer un parcours cohérent avec son profil, son niveau initial, ses attentes et son projet. Il permet également d'identifier les éventuelles adaptations pédagogiques nécessaires.

2. Éléments pris en compte

Éléments étudiés	Modalités utilisées
Projet du candidat	Recueil du projet personnel et/ou professionnel.
Motivations et attentes	Questionnement lors de l'entretien ou du bilan initial.
Acquis et niveau initial	Évaluation des connaissances et/ou compétences déjà acquises selon la formation visée.
Expérience antérieure	Recueil des expériences de conduite et formations suivies.
Besoins spécifiques	Identification des besoins d'adaptation pédagogique, notamment en cas de situation particulière

3. Formalisation et utilisation du positionnement

Les informations recueillies sont formalisées dans un support de positionnement (questionnaire, fiche de positionnement et/ou compte rendu d'entretien). Elles sont prises en compte pour déterminer les modalités et, lorsque cela est nécessaire, adapter le parcours de formation du bénéficiaire.

4. Mise à disposition de l'information

Le procédé de positionnement et les informations relatives à son fonctionnement sont présentés aux candidats et rendus accessibles au public par les supports d'information de l'établissement, notamment au sein de l'établissement et/ou sur son site internet.

La présente attestation est établie afin de justifier, dans le cadre de l'audit Qualiopi, la formalisation et la mise en œuvre du procédé de positionnement prévu au sous-critère 2.3.

Fait à :	_____
Le :	___ / ___ / ____
Nom et qualité :	_____
Signature et cachet :	

Document qualité – À conserver dans le dossier Qualiopi de l'établissement.